



Fraise / Framboise

N°05
24/04/2017



Animateur filière

Camille MALPEYRE
FREDON AQUITAINE
c.malpeyre@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Fraise - Framboise
N°05 du 24/04/2017 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Fraise

- **Pucerons** : bien présents dans les différents bassins. Surveillez l'installation et l'activité des auxiliaires.
- **Thrips** : quelques signalements de dégâts ; soyez vigilants quant à l'évolution des populations.
- **Acariens** : les populations progressent dans les différents bassins.
- **Punaises** : premiers signalements sur le réseau.
- **Oïdium** : les conditions climatiques restent favorables à l'oïdium.

Framboise hors-sol

- **Pucerons** : situations variables selon les exploitations : à surveiller.
- **Acariens jaunes** : à surveiller avec les remontées de températures en fin de semaine.

Framboise sol

- **Pucerons** : bon parasitisme dans les parcelles.

La partie Fraise, rédigée par la FREDON Aquitaine, est basée sur des observations réalisées en Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Corrèze, Vienne et Charente.

La partie Framboise est rédigée par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze sur la base des observations réalisées en Corrèze, Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne.



Fraise

Dans les bassins de production, les différents itinéraires culturaux sont maintenant en cours de récolte.

• Pucerons

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, on signale quelques réapparitions de foyers, toujours localisés, notamment sur variété Cléry en hors-sol froid. De petits foyers de pucerons verts sont également relevés sur Gariguette trayplant froid.

En Dordogne, la présence de pucerons est signalée sur plus de 20% des plantes que ce soit sur remontantes hors-sol, sur Gariguette trayplant sol ou sur variétés rondes de saison sol.

En Corrèze les pucerons verts sont encore signalés sous forme de foyers.

En Poitou-Charentes (Charente et Vienne), la pression puceron est très variable selon les exploitations, car on signale entre 10 et 90% des plantes concernées par ce ravageur. Les foyers ne sont pas toujours régulés par les auxiliaires qui ont également des activités variables selon les parcelles.



Pucerons sur fraisiers

(Crédit Photo : C. Malpeyre, FREDON Aq.)

Évaluation du risque

La période de risque vis-à-vis des pucerons se poursuit. Il est indispensable de réaliser des observations dans les cultures afin de pouvoir gérer au mieux les populations. Pour la gestion des pucerons, pensez à surveiller les populations de prédateurs (Chrysopes...).

Seuils indicatifs de risque

Surveillez les populations en tenant compte des seuils indicatifs de risques suivants :

- Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible, mais une visite régulière est conseillée afin de suivre l'évolution des populations.
- Pour les parcelles dépassant le seuil de nuisibilité (5 individus pour 10 feuilles), le risque est sérieux et une gestion de votre parcelle doit être mise en place.

Ces seuils sont indicatifs et sont à adapter en fonction du stade de la culture et du type de pucerons.

• Thrips

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, adultes et larves sont présents dans de nombreuses parcelles.

En Dordogne, on signale les premiers thrips sur Gariguette trayplant sol, en faible intensité. En revanche, sur remontantes hors-sol plus de 20% des plantes sont concernées par ce ravageur. Aucun dégât n'est signalé.

En Corrèze, les thrips sont présents mais toujours avec une faible intensité.

En Poitou-Charentes (Vienne et Charente), les thrips sont présents avec une intensité comprise entre 15 et 35% de plantes concernées. On signale un cas avec une forte pression et d'importants dégâts sur Gariguettes et remontantes sous abris froids (activité assez faible des populations d'auxiliaires).

Évaluation du risque

La pression thrips augmente progressivement, soyez très vigilants.
Il est nécessaire de suivre l'évolution de la dynamique des populations avec des panneaux bleus englués et des observations régulières.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour ce bio-agresseur est de 2 thrips / fleur.

- **Acariens**

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, des foyers sont toujours signalés, à la fois dans les itinéraires froids et chauffés.

En Dordogne, 26% des parcelles de Gariguettes trayplant sol et 30% des parcelles de rondes de saison sol sont concernées par plusieurs foyers d'acariens. 20% des parcelles de remontantes hors-sol présentent des acariens avec une intensité de 5 à 20% des plantes concernées.

En Corrèze, les populations d'acariens progressent (œufs, larves et adultes) dans les cultures sous abris.

Évaluation du risque

Actuellement la pression acarien est assez faible, dans la majorité des cas, mais elle évolue rapidement.

La période à risque se poursuit donc et il est important de réaliser un suivi dans vos parcelles afin de repérer les premiers foyers.

Pour les parcelles présentant **un seuil inférieur à 5 formes mobiles par feuille**, le risque est faible. Une visite régulière est tout de même conseillée.

Pour les parcelles **dépassant le seuil indicatif de risque** cité ci-dessus, le risque acarien est à prendre en compte rapidement.

- **Punaises**

Situation sur le terrain

On enregistre les premiers signalements de punaises en Corrèze et en Vienne, avec une très faible intensité.

Évaluation du risque

Surveillez l'évolution des populations et l'émergence de jeunes larves dans vos cultures afin de détecter les premiers individus, ou à défaut les premiers dégâts.

- **Oïdium**

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, quelques symptômes d'oïdium sont visibles mais sans conséquence pour les cultures.

En Dordogne, environ 20% des parcelles sont concernées par l'oïdium (principalement des variétés rondes de saison), avec une intensité comprise entre 10 et 20% des plantes avec des symptômes.

En Corrèze, la maladie est présente sur les variétés les plus sensibles, dans les cultures de plein champ et de hors-sol.

En Poitou-Charentes (Vienne et Charente), l'oïdium est présent de façon non significative, sauf sur un tunnel où l'on signale 25% des plantes concernées par la maladie.

Évaluation du risque

Les écarts de températures diurnes / nocturnes sont favorables au développement de l'oïdium. Le risque oïdium est donc toujours d'actualité et doit être pris en compte.

• Autres bio-agresseurs

Les populations d'**aleurodes** sont toujours peu problématiques.

La présence, peu problématique, de **noctuelles défoliatrices**, de **cicadelles baveuses** et de **mouches du terreau (larves)** est signalée dans des parcelles de Corrèze. La présence de défoliatrices est également relevée sur une parcelle de Gariguette trayplant sol.

Quelques cas de **tarsonèmes** sont relevés en Corrèze, sur des remontantes sur sacs de seconde année.

En Lot-et-Garonne, on observe un foyer localisé de **maladie des taches pourpres**, sur Cléry de plein champ.

Framboise

Framboise hors-sol

En culture chauffée, la floraison en est à 50%, la nouaison est bien avancée et de qualité, les premiers fruits rouges sont encore éparés.

En culture sous abris froids, les températures basses de ces derniers jours (gel par endroit) bloquent la végétation sans provoquer de dégâts apparents.



- **Pucerons**

Situation sur le terrain

Sur la parcelle de référence en hors sol chauffé, la pression **grand puceron vert** a fortement baissée. Un équilibre s'est installé. Toutefois, des parcelles flottantes qui habituellement n'étaient pas inquiétées par ce ravageur sont concernées cette année avec un décalage en fonction des situations climatiques.

On trouve aussi le **petit puceron vert** de façon plus irrégulière. À noter qu'un producteur a pu contrôler ce ravageur en distribuant dans la culture, au niveau du feuillage, des rameaux d'orties voisines de son atelier hébergeant des auxiliaires notamment des coccinelles au stade adulte et larve.

Seuil indicatif de risque

Le puceron reste le ravageur principal rencontré en ce moment sur le framboisier. Soyez vigilant. Il n'y a pas de seuil officiel indicatif de risque, mais **on considère qu'au-delà de 10% des feuilles avec plus de 10 individus, la pression puceron va provoquer des pertes de récoltes.**

Surveillez donc régulièrement vos plantes et observez la présence d'auxiliaires. Si le seuil indicatif de risque indiqué ci-dessus est déjà atteint, mettre en place une gestion.

- **Acariens jaunes**

Situation sur le terrain

On trouve aussi de façon irrégulière des **acariens jaunes** sur les cultures. Sur la parcelle de référence on trouve aussi des auxiliaires très présents (acariens prédateurs) puisqu'on les rencontre sur 43% des feuilles contre 3% concernées par les ravageurs.

Évaluation du risque

D'ici la fin de semaine les conditions climatiques seront à nouveau favorables au développement des acariens. L'équilibre présent est à surveiller.

- **Altises**

Situation sur le terrain

Signalé dans le BSV du 27 mars (BSV n°3), cet insecte est toujours présent sur la parcelle de référence sans crainte de pertes sur la production. On le rencontre également sur une parcelle de framboisier remontant, conduite en production automne plus printemps. Dans cette situation on retrouve le ravageur sur le haut des plants. Des dégâts sur feuilles sont déjà constatés et le risque de pertes sur récolte est présent. La situation est à surveiller.

Framboise sol

Stade des cultures : E2 soit pétales apparents non déployés.

- **Pucerons**

Situation sur le terrain

On observe des foyers de **petit puceron vert**, bien « nettoyés » par les larves de syrphes et *d'Aphidius colemani*.

Évaluation du risque

Maintenez tout de même une surveillance dans vos cultures.

- **Feuilles avec des symptômes anormaux**

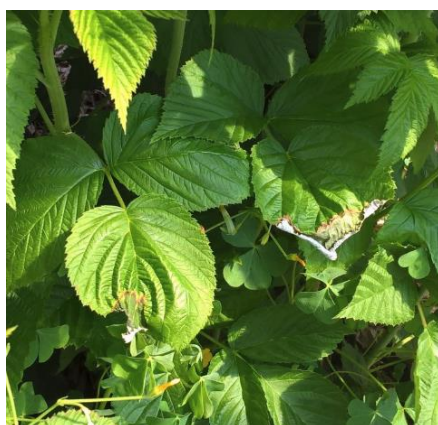
Situation sur le terrain

On observe sur une parcelle de référence des décolorations jaunes et des pointes de feuilles desséchées. Les décolorations sont dues à l'application de glyphosate à proximité des plantes. Cette décoloration est fonction de la quantité d'embruns reçus par le végétal et peut aller jusqu'à la destruction totale des plants. (Voir photo ci-contre).

Les pointes de feuilles desséchées sont consécutives à un manque d'eau. Ce manque s'est produit au moment des premières fortes chaleurs et ce sont les feuilles les plus proches de la tête des plantes qui subissent ce stress et cette grillure. On retrouve ce phénomène en hors sol quand un gouteur se bouche puis est rebranché (Voir photo ci-dessous).



Projection d'herbicide sur framboisier
(Crédit Photo : J-C Duffaut, CA19)



Pointes desséchées sur feuilles de framboisier
(Crédit Photo : J-C Duffaut, CA19)

- **Drosophila suzukii**

Situation sur le terrain

Le piégeage d'alerte est en place en plein air et sous abris. Quelques rares prises pour l'instant.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur fraises et framboises, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fraise - Framboise sont les suivantes : Parcelles flottantes : ADIDA, APPM, Cadralbret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, CDA 86, FREDON Aquitaine, Groupe ROUQUETTE, INVENIO, KOPPERT, Ortolan, Scaafel, SDA Négoces, Socave, Valprim, VDL, Vitivista

Parcelles de références : FREDON Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".